

**cité de la musique**

centre de ressources  
musique et danse

**formation musicale**



*novembre 1997*

**notes de travail**

notes de travail

2014-2015

# formation musicale

**compétences souhaitées  
à la fin des trois cycles  
de l'enseignement spécialisé**

---

---

## avant-propos

---

Ce document doit être mis en rapport avec celui intitulé *Compétences souhaitées à la fin des trois cycles de l'enseignement spécialisé* réalisé par l'ipmc en 1993 et diffusé sur simple demande par la médiathèque pédagogique de la cité de la musique.

---

1. Il a été rédigé avec le concours d'Odette Gartenlaub et par une équipe composée de :  
Roland Creuse, professeur de formation musicale à l'ENM d'Orléans ;  
Aline Holstein, professeur de formation musicale au CNR de Boulogne-Billancourt ;  
Françoise Joubert, professeur de formation musicale à l'ENM d'Orléans ;  
Béatrice Répécaud, professeur de formation musicale à l'ENM de Marne La Vallée-Val  
Maubuée ;  
Luc Terrieux, professeur de formation musicale à l'ENM du Tarn ;  
Christine Maillebauu, responsable de la médiathèque pédagogique du centre de  
ressources musique et danse  
et Caroline Rosoor, directrice du centre de ressources musique et danse.
  2. On a préféré présenter le texte « verticalement », c'est-à-dire que chaque rubrique  
comporte successivement 1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> puis 3<sup>e</sup> cycle. Les redites ont été autant que  
possible évitées. **Le lecteur doit donc avoir à l'esprit que les compétences que  
l'on souhaite voir acquérir dans un cycle demeurent un objectif dans le cycle  
suivant.**
  3. Dans une volonté de clarté, certaines rubriques sont assorties de commentaires.
  4. Dans ce document, les comportements ont été pensés en fonction d'un certain âge :  
les enfants du 1<sup>er</sup> cycle en école de musique sont généralement élèves de l'école  
élémentaire. Pour un débutant plus âgé, les compétences acquises sont identiques ;  
l'ordre et le rythme d'acquisition peuvent être différents.
  5. L'évaluation de toutes ces compétences doit être globale. Nombre de ces compétences  
ne peuvent être évaluées que dans la durée et sur le terrain, par les professeurs  
eux-mêmes. Il ne s'agit donc pas de listes d'épreuves de contrôles ou d'examens.
-

- 
6. L'enseignant, pour évaluer sa propre recherche, peut se référer à des repères proposés (et non imposés) ; c'est le but du présent document. Il appartient aux équipes d'enseignants, sous la responsabilité du directeur, d'établir les correspondances entre les objectifs et les contenus.
  7. « L'élève est capable de » est à sous-entendre avant le verbe de chaque compétence énoncée. Pour le 1er cycle, « être capable de » doit être entendu avec le maximum de souplesse.
  8. Ce document est un **document de travail**, il peut être photocopié, annoté, modifié en fonction des recherches de chacun.
-

p. 5  
**percevoir**

p. 6 à 7  
**discerner**

p. 8 à 11  
**pratiquer**

p. 12  
**nommer**

p. 13 à 14  
**lire**

p. 15 à 16  
**écrire**

## percevoir

Saisir par la perception. Parvenir à connaître.  
Avoir conscience d'une sensation. (*Dictionnaire Le Robert*)

### ■ 1<sup>er</sup> cycle

être capable de :

**reconnaître à l'intérieur de pièces musicales<sup>1</sup> :**

- les modes de production du son : matériau (bois, métaux, peaux, cordes, voix, etc.), modes de jeu (souffler, frotter, frapper, etc.) ;
- la fonction de ces œuvres, les lieux pour lesquels elles ont été composées : musique de danses, musique de cour, opéras, lieux religieux, plein air, etc ;
- les différences, les similitudes et les associations entre les parties d'une pièce musicale.

**exprimer**

- des préférences musicales (répertoires, styles, formations, genres, etc.).

### ■ 2<sup>e</sup> cycle

**décrire les caractéristiques de pièces musicales :**

- leurs genres et leurs styles ;
- leur instrumentation, (voix et matériaux sonores) ;
- leur structure.

**expliquer**

- ses préférences musicales.

### ■ 3<sup>e</sup> cycle

**être**

- autonome (par exemple, réagir à l'écoute d'une pièce musicale sans soutien ni guide), faire preuve de sens critique.

<sup>1</sup> Pièce musicale : on pourrait dire œuvre musicale ou morceau de musique ou encore objet musical.

---

## **discerner**

**Percevoir distinctement un objet de manière à éviter toute confusion. Se rendre compte précisément de la nature, de la valeur de quelque chose. (*Dictionnaire Le Robert*)**

### **■ 1<sup>er</sup> cycle**

**être capable de :**

**discerner**

- tous les éléments qui composent les répertoires de sa propre pratique instrumentale et vocale : durée, rythmes, attaques, accentuations, articulations, dynamiques, intensités, modes de jeux, hauteurs, intervalles, timbres, fonctions tonales, modulations, etc. ;
- des éléments qui composent d'autres répertoires que ceux de sa propre pratique.

### **■ 2<sup>e</sup> cycle**

**être**

- plus autonome dans l'analyse (voir commentaires).

### **■ 3<sup>e</sup> cycle**

**analyser**

- précisément une pièce musicale (matériau, langage, forme, fonction, références culturelles).

---

## ■ commentaires pour percevoir et discerner

La progression des difficultés ne réside pas dans le choix de la pièce musicale travaillée ; en revanche comme pour beaucoup de rubriques de ce document, cette progression existe naturellement et logiquement tout au long des trois cycles dans le niveau d'autonomie exigé de l'élève.

L'acquisition de l'autonomie se mesure à travers les deux points suivants :

- le degré d'intervention du professeur dans le questionnement de l'élève ;
- le mode d'énonciation des réponses de la part de l'élève.

On peut être capable de *percevoir* (reconnaître, différencier, exprimer) et de *discerner* en premier cycle sans pour autant être capable de nommer. La vérification des compétences peut passer par le mime, le geste, l'évolution corporelle, le graphisme...

Le professeur aura le souci d'employer dès le premier cycle les termes exacts et réels pour imprégner l'élève du vocabulaire (sans prétendre pour autant la restitution de tous les mots de la part de l'élève). En revanche en 2<sup>e</sup> cycle, la capacité de *décrire* et d'*expliquer* rend obligatoire la maîtrise par l'élève d'un vocabulaire musical adéquat et précis.

---

## **pratiquer**

**Mettre en action, appliquer, exercer. (Dictionnaire Le Robert)**

### **Pratique individuelle et collective, vocale et instrumentale**

#### **■ 1<sup>er</sup> cycle**

##### **être capable de :**

###### **avoir**

- un bon équilibre voix/corps/instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante ;
- une bonne coordination et synchronisation des gestes dans toute activité musicale.

###### **utiliser**

- sa voix (parlée et/ou chantée) avec aisance et plaisir (pour entre autres, participer activement à une discussion, donner sans complexe un exemple musical avec sa voix, etc.).

###### **maîtriser**

- sa respiration et avoir une émission vocale saine permettant de développer un ambitus suffisamment large pour aborder un répertoire le plus varié possible.

###### **chanter**

- avec les paroles, seul ou accompagné un répertoire de mélodies, chansons, airs, etc., (travaillés pendant le cycle), choisis de telle façon que l'on puisse exiger :
  - une compréhension du texte musical et des paroles ;
  - une maîtrise (domination, contrôle) de sa prestation (départs, tempi, attitude vocale, placement de la voix, articulation, respiration, phrasé...) ;
  - un désir de se faire comprendre.

###### **conserver**

- les qualités de sa pratique individuelle dans une pratique collective.

**évaluer**

- la qualité d'une production sonore puis organiser son travail pour y apporter une amélioration en s'appuyant sur les conseils du groupe et du professeur.

**modifier**

- sa façon de jouer ou de chanter en fonction de ce qui est perçu.

**donner ou suivre**

- des indications (tempo, caractère, respiration, nuances, etc.).

**mémoriser et reproduire**

- instrumentalement ou vocalement une séquence musicale en respectant tous ses éléments : caractère, phrasé, nuances, hauteurs, durée, etc.

**mémoriser**

- une phrase lue et la reproduire en s'attachant à la qualité musicale et expressive de sa restitution.

**jouer ou chanter**

- de mémoire un morceau de musique.

**improviser**

- vocalement et instrumentalement au sein d'un groupe, selon les règles de jeu proposées, c'est-à-dire imiter, transposer, transformer (varier, développer, orner).

**■ 2<sup>e</sup> cycle**

**être capable de :**

**interpréter**

- vocalement ou instrumentalement un texte simple en faisant la preuve d'une bonne compréhension musicale (voir détails en premier cycle).

**choisir**

- des œuvres qu'il désire étudier.

**proposer**

- des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation.

**élaborer**

- une méthode de travail pour parfaire une activité initiée pendant le cours.

**réaliser**

- seul une œuvre simple (choisie ou non par le professeur).

**expérimenter**

- (vocalement ou instrumentalement) individuellement ou en groupe, différents systèmes musicaux, c'est-à-dire, improviser, arranger, adapter, transcrire.

**■ 3<sup>e</sup> cycle**

**être capable de :**

**être**

- autonome dans l'étude de partitions.

**utiliser**

- la voix parlée et la voix chantée avec aisance.

**chanter**

- avec paroles un répertoire adapté à son niveau, travaillé pendant le cycle (mélodies, chansons, airs, etc.).

**déchiffrer**

- une pièce musicale, seul ou en groupe, vocalement ou instrumentalement en faisant preuve d'une bonne compréhension du texte musical.

**se mouvoir**

- dans des textes très variés mais également approfondir un répertoire du style de son choix.

**opérer**

- des choix conscients (répertoires, interprétation, expression).

**élaborer**

- une méthode de travail pour progresser seul.

**jouer**

- au clavier, même de façon rudimentaire, des éléments du discours musical.

**improviser et/ou inventer**

- un texte musical

**■ commentaires pour pratique individuelle et collective,  
vocale et instrumentale**

Il s'agit donc bien ici de faire du cours de Formation musicale le lieu d'un enseignement individuel à l'intérieur du groupe d'une part, et d'autre part le lieu d'un véritable travail d'ensemble.

Par ailleurs, la pratique individuelle doit toujours être développée. Il est important que l'élève soit aussi exigeant dans sa pratique vocale que dans sa pratique instrumentale. Toute production (vocale ou instrumentale, mélodique ou rythmique) doit être musicale et de qualité. Le répertoire sera aussi varié que possible.

La mémoire est et reste un moyen. Ce n'est donc pas dans ce document un chapitre à part. Elle figure en tant que compétence dans le domaine de la pratique mais diverses mémoires sont présentes dans l'ensemble des rubriques : mémoires visuelle, auditive, tactile, culturelle ; mémoires du corps, du vocabulaire et du geste.

---

## **nommer**

**Désigner par un nom, distinguer par un vocable particulier.**  
(*Dictionnaire Le Robert*)

### ■ 1<sup>er</sup> cycle

être capable de :

**commencer à utiliser**

- à bon escient un vocabulaire musical pour décrire les différents éléments qu'il distingue (cf. percevoir et discerner).

### ■ 2<sup>e</sup> cycle

**nommer**

- les caractéristiques d'œuvres musicales (instruments, matériaux, éléments structurels, genres, etc.).

**maîtriser**

- le vocabulaire des acquisitions théoriques pour la compréhension, l'interprétation ou l'élaboration d'un texte musical.

### ■ 3<sup>e</sup> cycle

**mener**

- à bien un travail bibliographique simple.

### ■ commentaires pour nommer

Rappel : le professeur aura le souci d'employer dès le premier cycle les termes exacts et réels pour imprégner l'élève du vocabulaire (sans prétendre pour autant la restitution de tous les mots de la part de l'élève).

---

## lire

**Suivre des yeux en identifiant. Prendre conscience du contenu. Déchiffrer de manière à en maîtriser le contenu. Effectuer la saisie de l'information en vue d'une reproduction sonore. (Dictionnaire Le Robert)**

### ■ 1<sup>er</sup> cycle

être capable de :

**lire**

- (c'est à dire entendre et comprendre) un texte musical qui peut utiliser des systèmes de notations diversifiées après avoir exploré, entendu et analysé toutes ses caractéristiques.

**entendre**

- intérieurement une ligne mélodique d'un texte monodique ou polyphonique.

**déchiffrer**

- vocalement et/ou instrumentalement des textes suffisamment faciles pour ne pas se contenter d'une lecture note à note.

### ■ 2<sup>e</sup> cycle

**lire**

- avec plus d'autonomie et plus de maîtrise.

### ■ 3<sup>e</sup> cycle

**lire**

- un texte musical qui peut utiliser des systèmes de notations diversifiées.

**garder**

- l'essentiel d'un texte (c'est-à-dire utiliser des simplifications, des réductions) lorsque, lors d'une interprétation à première vue, seul ou en groupe, l'élève est confronté à trop de difficultés.

**chanter ou jouer**

- à première vue un texte avec précision.

**entendre**

- intérieurement une partition (par exemple, entendre une polyphonie de langage classique de 3 à 5 voix ; reconnaître le langage musical, le style, l'époque d'une partition non connue ; identifier une partition complexe étudiée, etc.).

**■ commentaires pour lire**

Etre capable de lire, c'est être capable d'entendre intérieurement, de comprendre un texte, c'est-à-dire arriver à percevoir globalement ses caractéristiques, de manière à en saisir le sens.

Si les exercices d'entraînement à la lecture parlée des notes, des intervalles et des rythmes ont leur utilité, ils ne sauraient constituer les seules activités de lecture en cours de Formation musicale. Ces exercices sont nécessaires pour conduire à des automatismes indispensables au développement d'une pratique musicale autonome ; en revanche, leur pratique exclusive et trop précoce risquerait d'habituer l'enfant à un décryptage à l'annoncé, bien loin du résultat escompté.

La vérification des acquisitions dans le domaine de la lecture doit passer par d'autres chemins que celui de l'énonciation à voix haute ; l'acte de lire doit solliciter un circuit œil-oreille-corps et le geste instrumental, qu'il soit extériorisé ou intériorisé, participe à son apprentissage.

---

## écrire

Tracer. Consigner, noter par écrit. Rédiger, composer, exprimer sa pensée, exposer une idée par écrit. (*Dictionnaire Le Robert*)

### ■ 1<sup>er</sup> cycle

être capable de :

#### copier

- une partition simple avec exactitude en prenant soin de la qualité graphique de son travail (par exemple, une partie séparée dans un conducteur ou une polyphonie à deux voix).

#### noter

- un air, une chanson connus par cœur.
- ses propres inventions en respectant les consignes données.
- après audition, une courte séquence musicale (hauteurs, rythmes, phrasés, nuances ...).

### ■ 2<sup>e</sup> cycle

#### noter

- des éléments d'une œuvre musicale après audition, par exemple une mélodie avec sa structure harmonique, une polyphonie à 2 voix, une structure rythmique, etc.

#### copier

- transcrire, transposer une pièce musicale en vue de sa réalisation.

### ■ 3<sup>e</sup> cycle

#### arranger

- transcrire ou inventer un texte musical.

#### inventer

- un accompagnement ou une harmonisation simple.

### restituer

- le plus fidèlement possible une œuvre ou un extrait d'œuvre, après audition.

### ■ commentaires pour écrire

Il est important que l'enfant maîtrise le graphisme avant de travailler la notation après audition.

Il est bien entendu que la ligne musicale prise en dictée ne sera pas proposée en dehors de son contexte musical.

---

## **renseignements pratiques**

---

### **cité de la musique**

221, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris  
3615 musique et 3615 danse (1,29F TTC la minute)

### **centre d'information musique et danse**

du mardi au samedi de 12h à 18h  
le dimanche de 10h à 18h

### **médiathèque pédagogique**

du lundi au samedi de 12h à 18h  
musique : 01 44 84 46 77  
danse : 01 44 84 46 73

### **centre de recherche et de documentation du musée**

du mardi au samedi de 12h à 18h  
téléphone : 01 44 84 46 09

### **Conservatoire de Paris**

209, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris. téléphone : 01 40 40 45 40

### **médiathèque Hector Berlioz**

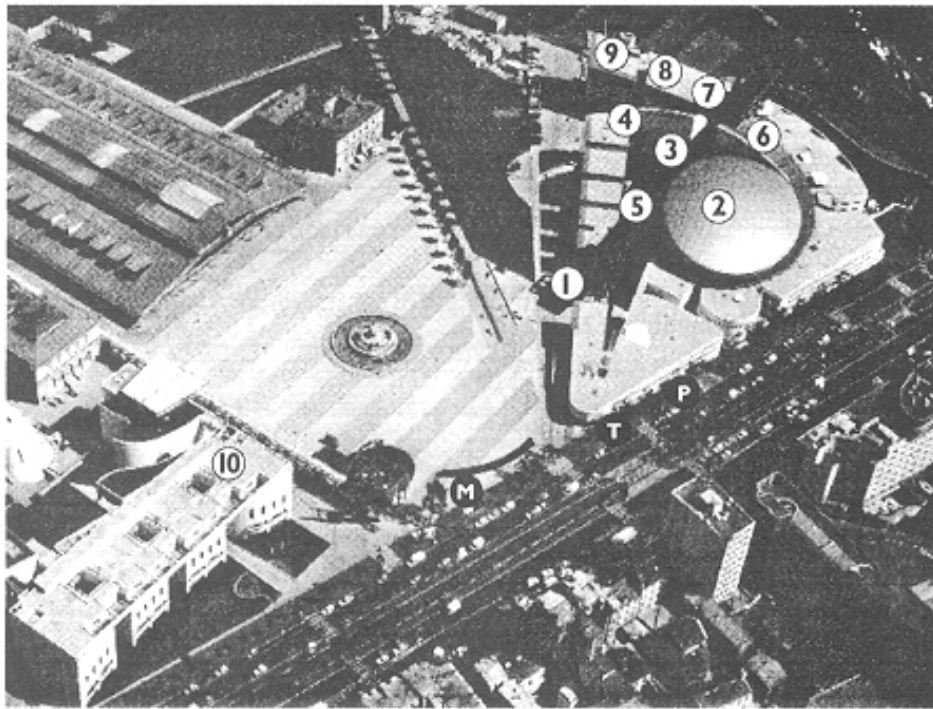
du lundi au vendredi de 12h30 à 17h30 pendant les périodes scolaires  
conditions d'accès : les personnes justifiant d'un travail relatif à la musique sont admises  
à la section de consultation.

### **Centre de Documentation de la Musique Contemporaine**

16, place de la Fontaine aux Lions - 75019 Paris  
lundi, mercredi, vendredi de 13h à 18h  
mardi et jeudi de 9h30 à 13h  
téléphone : 01 47 15 47 15  
télécopie : 01 47 15 49 89

**L'accès aux différents centres de documentation et d'information est gratuit.**

---



- ① entrée principale de la cité de la musique
- ② salle des concerts
- ③ musée de la musique
- ④ amphithéâtre du musée
- ⑤ rue musicale
- ⑥ centre d'information musique et danse
- ⑦ centre de recherche et de documentation du musée
- ⑧ médiathèque pédagogique
- ⑨ centre de documentation de la musique contemporaine
- ⑩ médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire de Paris
- Ⓜ métro porte de Pantin
- Ⓣ taxis
- Ⓟ entrée parking

---

## notes de documentation

### musique et danse

- Danses des Caraïbes : tradition et métissages* (juin 1998)  
*Le flamenco : de maître à élève* (octobre 1995)  
*Formation à la musique et à la danse : pluralité américaine, singularité française* (décembre 1997)  
*Interprétation de la musique et danse baroques : théories et pratiques* (octobre 1997)  
*Musiques arabes et transmission : l'oral ou l'écrit ?* (janvier 1996)  
*Musiques et danses traditionnelles d'en France : de la pratique sociale*  
*Musiques tsiganes, musiques gitanes : tradition et métissages* (décembre 1996)  
*Rencontres chorégraphes - compositeurs* (janvier 1998)  
*à la pratique artistique* (février 1998)

### instruments

- L'accordéon* (novembre 1996)  
*Le clavecin* (janvier 1998)  
*La guitare* (octobre 1995)  
*Le piano* (mars 1997)  
*Le saxophone* (juin 1996)  
*Le trombone* (juillet 1998)  
*Le tuba* (septembre 1997)  
*Le violon* (mars 1996)  
*La voix* (mai 1997)

### danse

- La danse classique : continuité, rupture, évolution ?* (avril 1997)  
*Découverte de la danse : pratiques et pensée* (novembre 1995)  
*La notion d'atelier* (mars 1996)  
*Les sources orientales de la danse contemporaine* (février 1997)  
*Regarder, voir, percevoir les danses* (octobre 1996)  
*Répertoires chorégraphiques et notation du mouvement* (novembre 1997)
-

---

**enseignement**

*Bach pédagogue* (mars 1996)

*La chanson : pour un apprentissage de l'arrangement* (novembre 1995)

*Chanter a capella* (mai 1997)

*La direction d'orchestre : quel enseignement ?* (juin 1998)

*L'école de musique dans l'histoire : repères* (février 1996)

*La formation professionnelle du danseur en Europe* (mai 1998)

*Interpréter Debussy* (mars 1997)

*Jazz : quels outils pour apprendre ?* (juin 1996)

*Musique de chambre : une école de l'écoute* (mai 1996)

*Musique et arts plastiques : histoire de langages* (janvier 1997)

*La musique pour le film : réalisation pédagogique* (décembre 1995)

*Pratiquer ensemble : les cordes* (mars 1998)

*Pratiquer ensemble : le jazz* (novembre 1996)

*Le rôle des compositeurs dans l'enseignement de la musique* (avril 1998)

*Théâtre musical : un espace pour l'enseignement de la musique* (avril 1996 (épuisé))

*Virtuosité et concours* (juin 1997)

---

# **cité de la musique**

**centre de ressources  
musique et danse**

**réservations**

**01 44 84 44 84**

**3615 citémusique**

(1,29 F TTC la minute)

**renseignements**

**01 44 84 45 45**

**[www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)**

**cité de la musique  
221, avenue Jean Jaurès  
75019 Paris  
M Porte de Pantin**

